

COMMUNIQUÉ  
Pour diffusion immédiate

## Plus de 545 000 \$ pour des projets destinés aux jeunes 2<sup>e</sup> appel de projet du Fonds régional d'investissement jeunesse

**McMasterville, le 30 juin 2011** – Le Forum jeunesse Montérégie Est (FJME) est heureux d'annoncer le lancement de son deuxième appel de projets dans l'ensemble des MRC de la Montérégie Est. En effet, **une somme de 545 000 \$ issue du Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ) est disponible pour le financement de projets locaux s'adressant aux jeunes de 35 ans et moins.** Les organismes intéressés ont jusqu'au **31 janvier 2012** pour déposer un projet au FJME.

Le FRIJ vise à appuyer financièrement la réalisation de projets novateurs par et pour les jeunes, dans l'ensemble du territoire de la Montérégie Est. Les projets proposés doivent s'inscrire dans les priorités d'action identifiées par le gouvernement du Québec, dans le cadre de la Stratégie d'action jeunesse 2009-2014, soit le défi de l'éducation et de l'emploi, le défi de la santé, le défi des régions, le défi de la diversité, le défi de l'environnement et le défi de l'entrepreneuriat. Une priorité sera accordée aux projets qui impliquent des jeunes dans leur développement et dans leur mise en œuvre ainsi qu'aux projets qui découlent d'une démarche de concertation regroupant plusieurs organismes et intervenants du milieu.

Les organismes admissibles sont les suivants :

- organismes à but non lucratif (OBNL) légalement constitués depuis au moins un an;
- municipalités, municipalités régionales de comté (MRC);
- organismes du secteur public des réseaux de l'éducation ainsi que de la santé et des services sociaux;
- coopérative dont les activités sont similaires à un OBNL;
- conseils de bande, coopératives autochtones fournissant des services à la communauté dans les domaines social, communautaire, culturel et des loisirs.

Pour obtenir des informations supplémentaires sur les modalités et les conditions d'admissibilité, veuillez vous référer au document **Cadre de gestion et politique de suivi du Fonds régional d'investissement jeunesse 2009-2014**, disponible sur le site Internet du Forum jeunesse au [www.fjme.ca](http://www.fjme.ca) sous la rubrique **FRIJ**. Pour plus de détail, n'hésitez pas à contacter monsieur Luc Martinet, coordonnateur du FJME, par téléphone au 450 446-3835, poste 2500, ou par courriel à l'adresse suivante : [luc.martinet@monteregie-est.org](mailto:luc.martinet@monteregie-est.org)

Afin d'assurer une répartition équitable des fonds à la grandeur de la Montérégie Est, l'enveloppe disponible a été répartie par territoire de MRC. Ainsi, chaque territoire de MRC aura à sa disposition une enveloppe, variant de 46 000 \$ à 72 000 \$, qui lui est propre.

*Rappelons que le FJME est un organisme de concertation jeunesse qui œuvre au niveau régional. Il participe au développement durable de la Montérégie Est en contribuant à l'amélioration des conditions économiques, sociales et culturelles des jeunes. Soutenu par le Secrétariat à la jeunesse dans le cadre de la Stratégie d'action jeunesse 2009-2014, le FJME est responsable de la gestion du Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ) en collaboration avec la Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Montérégie Est.*